Image not found or type unknown

Héritage des enfants de mariage recomposé

Par **nell001**, le **18/06/2009** à **10:53**

Bonjour,
je suis mariée sous le régime de la communauté, mon mari et moi avons un enfant en commun.par contre mon mari a deux enfants de deux femmes differents de précédants mariages donc j'aimerais savoir comment cela va se passer pour mon fils au niveau héritage car du coté de mes parents il y a des biens immobiliers assez important qui me reviendront et je voudrais etre sur qu'ils reviennent de pleins droits à mon fils lors de mon decés et pas aux enfants de mon mari il y a t'il une loi qui protége celui ci ou bien une démarche à faire afin qu'il benéficie de ces biens.
merci pour votre reponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés